Mode d'emploi des ré-inscriptions

Saison 2015-2016

Afin d'améliorer l'organisation des inscriptions, nous vous proposons de vous réinscrire dés à présent. Cela vous épargnera les différents moments d'inscriptions courant septembre.

Pour cela :

- Remplir la fiche d'inscription ci-jointe (une par foyer)
- Joindre votre règlement correspondant au montant total du coût des activités choisies + adhésion familiale de 18€
- Renvoyer le tout à MJC Messac-Guipry - 2 Rue de la Paix – 35480 MESSAC ou le déposer dans la boîte à lettres de la MJC **avant le 15 juillet au plus tard**.

⚠ En cas de paiements fractionnés, établir les chèques à l'€uro le plus proche (pas de virgule).

⚠ Pour les ateliers musicaux individuels, veuillez nous transmettre vos souhaits (jours et heures).

⚠ Musiques Actuelles ou traditionnelles : 33€ (habitants VHBC) ou 34€ (habitants hors VHBC) si pratique d'une autre activité musicale à la MJC sinon 64€ (habitants VHBC) ou 67€ (habitants hors VHBC) .

⚠ A compter de septembre 2015, les tarifs sont différenciés entre les habitants de Vallons de Haute Bretagne Communauté et les habitants **hors** Vallon de Haute Bretagne Communauté.

Villes faisant parties de Vallons de Haute Bretagne Communauté :

Baulon
Bovel
Bourg-des-Comptes
Campel
Comblessac
Goven
Guichen
Guignen
Guipry
La Chapelle-Bouëxic
Lassy
Les Brûlais
Lohéac :
Loutéhel
Maure de Bretagne
Mernel
Messac
Saint-Malo de Phily
Saint-Séglin
Saint-Senoux

Bonnes Vacances !